

Avant de compléter votre déclaration, lisez attentivement les informations figurant en première page.

Vos revenus perçus en France et/ou à l'étranger des 3 mois précédant le point de départ choisi
(page 4 de la demande) y compris ceux versés par un organisme international.

Inscrivez, ci-dessous, le montant brut de vos ressources.

Mois de	Mois de	Mois de
---------	---------	---------

Précisez les 3 mois concernés :

1 Salaires et/ou gains assimilés € € €

2 Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale € € €

3 Indemnités versées par votre caisse d'assurance maladie € € €

4 Allocations chômage, préretraite € € €

5 Retraites de réversion et retraites de réversion complémentaires* (y compris la majoration pension de réversion) autres que celles à exclure (voir point important page III de la notice jointe).
Indiquez les noms et adresses des organismes et vos références.
N'oubliez pas de préciser le nom du conjoint décédé vous donnant droit à retraite de réversion.

.....
..... € € €

.....
..... € € €

.....
..... € € €

6 Pensions, retraites, rentes, retraites complémentaires personnelles.*
Indiquez les noms et adresses des organismes et vos références.

.....
..... € € €

.....
..... € € €

.....
..... € € €

7 Allocations *
Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes et vos références.

.....
..... € € €

8 Autres revenus, précisez :

.....
..... € € €

*dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande.

► Les revenus de votre conjoint(e) actuel(le) ou partenaire PACS ou concubin(e) perçus en France et/ou à l'étranger des 3 mois précédant le point de départ choisi (page 4 de la demande) y compris ceux versés par un organisme international.

Inscrivez, ci-dessous, le montant brut de ses ressources.

Mois de	Mois de	Mois de
---------	---------	---------

Précisez les 3 mois concernés :

1 Salaires et/ou gains assimilés € € €

2 Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale € € €

3 Indemnités versées par votre caisse d'assurance maladie € € €

4 Allocations chômage, préretraite € € €

5 Retraites de réversion et retraites de réversion complémentaires* (y compris la majoration pension de réversion) autres que celles à exclure (voir point important page III de la notice jointe).
Indiquez les noms et adresses des organismes et ses références.

.....
..... € € €

.....
..... € € €

.....
..... € € €

6 Pensions, retraites, rentes, retraites complémentaires personnelles.*
Indiquez les noms et adresses des organismes et ses références.

.....
..... € € €

.....
..... € € €

.....
..... € € €

7 Allocations *
Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes et ses références.

.....
..... € € €

8 Autres revenus, précisez :

.....
..... € € €

*dont il ou elle est titulaire ou a fait la demande.

Vos biens et, si vous vivez de nouveau en couple, les biens de votre conjoint(e) actuel(le) ou partenaire PACS ou concubin(e)

Les biens issus de la communauté avec votre conjoint(e) décédé(e) ne sont pas à déclarer.
Avez-vous, et/ou votre conjoint actuel, concubin ou partenaire PACS a-t-il, des biens mobiliers et/ou immobiliers en France et/ou à l'étranger ?

oui complétez ci-après. non passez directement à la rubrique 11.

9 Biens immobiliers (précisez s'il y a lieu indivis, nue-propriété ou usufruit) : maisons, appartements, terrains, commerces, etc. à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole

Précisez la nature du bien déclaré	Adresse de chaque bien déclaré	Valeur actuelle
Personnels €
Communs au ménage actuel €
De votre conjoint actuel, concubin, partenaire PACS €

Habitez-vous la maison dont vous ou votre conjoint actuel, concubin, partenaire PACS êtes propriétaire ? oui non

Une partie de cette maison est-elle louée ? oui non Si oui, valeur actuelle de la partie louée :

10 Biens mobiliers : titres, actions, obligations, capitaux d'assurance vie/décès, etc.

Précisez la nature du bien déclaré	Valeur actuelle
Personnels €
Communs au ménage actuel €
De votre conjoint actuel, concubin, partenaire PACS €

11 Biens immobiliers ou mobiliers dont vous et/ou votre conjoint actuel, concubin, partenaire PACS avez fait donation à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole :

depuis plus de 10 ans avec réserve d'usufruit depuis moins de 10 ans

Qui est le donateur ? vous-même votre conjoint actuel, concubin, partenaire PACS vous et votre conjoint actuel

Adresse de chaque bien déclaré	Valeur actuelle
Propriétés : €
Date de l'acte de donation [] Lien de parenté avec le bénéficiaire de la donation :	

Adresse de chaque bien déclaré	Valeur actuelle
Propriétés : €
Date de l'acte de donation [] Lien de parenté avec le bénéficiaire de la donation :	

Titres, actions, obligations, etc. : €
Date de l'acte de donation [] Lien de parenté avec le bénéficiaire de la donation :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration.

Je m'engage :
- à faciliter toute enquête pour les vérifier,
- à vous faire connaître toute modification de ma situation.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la sécurité sociale.

Fait à : Le []

Signature :

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. L114-13 du code de la sécurité sociale, art. 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).
En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L114-17 du code de la sécurité sociale.